**COVID-19**

**Consultation de prévention pour les personnes vulnérables**

**Évaluation de l’état de santé général :**

* état nutritionnel et évolution du poids stable : oui non
* Consommation d’alcool et de substances psychoactives : oui non
* troubles anxieux ou dépressifs, idées suicidaires : oui non
* addictions: oui non
* troubles de la conduite alimentaire : oui non
* stabilité des maladies chroniques : oui non
* observance des traitements : oui non
* changements thérapeutiques opérés depuis la dernière visite: oui non
* automédication et aux mésusages des médicaments : oui non
* Troubles du sommeil : oui non

**Évaluer le risque de contamination :**

* vécu de l’épidémie (peur pour soi/pour ses proches, isolement, sentiment d’injustice/d’impuissance...)
* comportement en famille (élargissement ou rétrécissement du cercle des proches),
* situation professionnelle (conditions de travail, préoccupations)
* activités sociales, en particulier la fréquence et les modalités des contacts ;
* recherche systématique de symptômes évocateurs d’une infection au Sars-Cov-2, en cours ou passée.
* précarité sociale, une attention particulière sera portée à l’environnement et aux conditions de vie des patients (aide à domicile, relations intrafamiliales, difficultés financières...).

**Synthèse évaluation du risque :**

**Circonstances à risques pour donner des conseils adaptés :**

* mesures barrières, les circonstances dans lesquelles ils pourraient être amenés à ne pas les appliquer
* évaluation des connaissances en matière de gestes barrières (port du masque, distanciation physique, lavage régulier des mains…)
* rappeler qu’un test négatif à la Covid-19 ou le fait d’avoir été soi-même atteint ne dispense pas de leur application, en particulier s’ils prévoient de rendre visite à une personne à risque de forme grave. Fait
* Explication des différents tests de dépistage, et aborder la vaccination anti-Covid. La HAS souligne enfin que l’application « TousAntiCovid » représente une source d’informations fiables, son téléchargement peut donc faire partie des conseils donnés par les praticiens

**Synthèse évaluation des circonstances à risque :**

**Conditions de réalisation et de cotation :**

**CONSULTATION PREVENTION\*\*, UNE SEULE FOIS PAR PATIENT VULNERABLE \***: en tiers payant intégral 100% (ALD ou exo div 3 pour les non ALD) :

**Cotations** :  
- C 1,74 = 23 euros x 1,74 = 40,02 euros pour les consultations au cabinet ;

**- TC 1,74** = 40,02 € pour les téléconsultations avec vidéotransmission (et par téléphone jusqu’au 16 février 2021)

- V 1,74 pour les visites + MD = 50,02 € (+ IK éventuelles) : Consultation à réaliser par le médecin traitant ou tout autre médecin si pas de médecin traitant.

\* - patients âgés de plus de 65 ans ou souffrant d'obésité avec IMC > 30, ou d'un cancer évolutif sous traitement hors hormonothérapie, grossesse au troisième trimestre ou - toutes les personnes atteintes d'une affection de longue durée ou - toutes les personnes en situation de précarité (bénéficiaires de l'aide médicale d'Etat - AME - ou de la Complémentaire santé solidaire – C2S).  
\*\* pas de cumul possible avec les majorations MU, MEG, nuit, dimanche, jour férié.

Informations sur le site ameli: <https://www.ameli.fr/moselle/medecin/actualites/covid-19-une-nouvelle-consultation-de-prevention-pour-les-personnes-vulnerables>

NOM                                       Prénom                                                                          Date